

3D PÈRE ET FILS

SARL au capital de 1.000 €

Siège social : 15 rue de la Villette, 75019 PARIS

RCS PARIS 824 800 205

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DES ASSOCIES DE DISSOLUTION ANTICIPEE

Le 31/05/2025

L'an 2025, le 31 mai, les associés de la société **3D PÈRE ET FILS**, SARL au capital de 1.000 €, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 824 800 205, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire au siège social de la société au 15 rue de la Villette, 75019 PARIS, sur convocation du gérant.

Les associés présents ou représentés, détenant la totalité des parts sociales (100 parts), sont :

- **Monsieur Benjamin ALIMI**, 51 parts
- **Madame Léa ALIMI**, 49 parts

La présidence de l'assemblée est assurée par Monsieur Benjamin ALIMI, en sa qualité de gérant.

Après avoir constaté que l'ensemble des associés est présent ou représenté, l'assemblée peut valablement délibérer.

ORDRE DU JOUR

1. Dissolution anticipée de la société
2. Nomination d'un liquidateur
3. Pouvoirs pour formalités

PREMIERE RESOLUTION – DISSOLUTION ANTICIPEE DE LA SOCIETE

Les associés, à l'unanimité, décident la dissolution anticipée de la société **3D PÈRE ET FILS** à compter du 31 mai 2025.

Conformément à l'article 27 des statuts, la société est mise en liquidation amiable.

DEUXIEME RESOLUTION – NOMINATION D’UN LIQUIDATEUR

Les associés, à l’unanimité, nomment en qualité de liquidateur :

Monsieur Benjamin ALIMI, né le 20 avril 1992 à Sarcelles, domicilié 15 rue de la Villette 75019 PARIS.

Le liquidateur exercera ses fonctions conformément aux dispositions légales et statutaires, et notamment procédera à la liquidation de l’actif et au paiement du passif.

Le siège de la liquidation est fixé à l’adresse du siège social : 15 rue de la Villette 75019 PARIS.

TROISIEME RESOLUTION – POUVOIRS POUR FORMALITES

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d’un original, d’une copie ou d’un extrait du présent procès-verbal à l’effet d’accomplir les formalités légales de publicité et de dépôt.

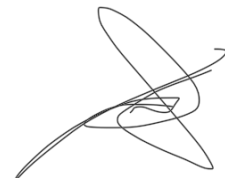
Plus rien n’étant à l’ordre du jour, la séance est levée.

Fait à PARIS, le 31 mai 2025

Benjamin ALIMI
Associé gérant et liquidateur

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Léa ALIMI
Associée

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized 'L' shape with a long horizontal stroke extending to the right.